

Je demande aux députés de demander aux petits commerçants de leur circonscription quel taux d'intérêt ils paient lorsqu'ils vont emprunter de l'argent à la banque. Je les prierai donc de voir un peu les taux d'intérêt demandés par nos banques aux grosses sociétés. Ils constateront qu'à certain moment, les grosses sociétés empruntent à une fraction à peine au-dessus du taux de base, alors que les petites entreprises doivent payer 1, 2, 3 ou 4 p. 100 de plus que le taux de base. La semaine dernière je conversais avec plusieurs hommes d'affaires de ma circonscription du centre de la Colombie-Britannique, qui doivent emprunter à 21 p. 100. Vous représentez-vous le degré de productivité et de réussite que doit atteindre une entreprise nouvelle, ne serait-ce que pour assurer le service d'un pareil emprunt? Est-ce cela l'égalité qui règne sur le marché? Est-ce cela la concurrence dont nous parlons tant?

Nous savons ici, j'imagine, que si les administrateurs des grosses sociétés sont ce qu'ils sont, c'est que certains disposent de renseignements que les autres n'ont pas. Certaines personnes et certaines entreprises sont en situation privilégiée lorsqu'elles se développent. Nous n'en sommes que trop persuadés ici. Les faits sont là, la conclusion saute aux yeux. Pourtant nous allons perpétuer cette inégalité si nous repoussons l'amendement.

Je demanderai donc aux députés de bien comprendre, quand ils se prononceront sur cet amendement vital, qu'il permet de changer tout cela, de donner l'égalité de chances aux petites comme aux grosses entreprises. Nous voulons développer et promouvoir l'esprit d'entreprise au Canada, nous voulons assurer au Canada le développement le plus dynamique possible. Le petit homme d'affaires est en situation d'inégalité, nous le savons tous ici. Je prierai les députés de vouloir bien penser, quand le moment sera venu de voter, au petit homme d'affaires, au commerçant du coin, à la boutique d'à côté, de faire la comparaison entre ce que la législation actuelle leur offre et les avantages qu'elle donne aux grosses sociétés.

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur l'Orateur, ces deux amendements s'attaquent essentiellement au cœur même de certains de nos problèmes économiques et au mode de développement de l'économie du Canada. Mes collègues ont déjà expliqué notre position. Cela m'a bien étonné que le ministre laisse entendre qu'à son avis, tout va très bien. Le gouvernement s'évertue à nous dire qu'il n'y a rien à craindre, que le comité compte des mères de famille, qu'il compte des gens ordinaires qui ont des connaissances spécialisées, comme des autochtones, des gens qui habitent des régions isolées et des gens qui tiennent à favoriser l'expansion économique et qui ont besoin de capitaux pour être admissibles à certains programmes et donner plus de possibilités d'avenir à leurs enfants. Ce n'est pas étonnant que les ministériels n'aient réussi à faire élire que deux députés dans l'ouest du Canada. Je suis prêts à parier que ces députés ne pourront même pas ravoier leur caution la prochaine fois. Selon moi, ce n'est pas parce que les ministériels ont de mauvaises intentions ou qu'ils s'opposent

Les banques—Loi

sérieusement à faire quelque chose d'utile. Je pense plutôt qu'ils ont adopté la politique de l'autruche...

Une voix: Ils sont insensibles.

M. Skelly: ... et qu'ils sont insensibles. Je ne cherche à provoquer personne. Selon moi, nous pouvons discuter calmement de l'utilité ou des faiblesses de ces amendements, mais je suis tout à fait sérieux quand j'affirme que, selon moi, il est très étrange que le ministre puisse dire qu'il n'y a pas de problème parce que bien des gens, y compris beaucoup de ministériels, reconnaissent la gravité du problème de la concentration des sociétés au Canada. J'ai entendu le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) affirmer au comité et à la Chambre que l'une des priorités du gouvernement consistait à présenter une mesure pour résoudre le problème. Maintenant, le gouvernement semble avoir changé d'avis, comme nous avons pu le voir d'après la déclaration faite cet après-midi par le ministre d'État chargé des Finances (M. Bussières). Je crois sincèrement que le ministre n'était pas vraiment convaincu quand il a fait cette déclaration, qu'il se rend compte des graves problèmes qui existent, qu'il ne peut faire autrement qu'appuyer la mesure à l'étude et qu'il n'ose pas y apporter les changements appropriés. Je voudrais analyser directement sa dernière déclaration.

Je pense qu'il serait peut-être utile de revoir l'histoire du Canada, étant donné que nous parlons de la constitution. Bien des gens pensent en fait que c'est l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui a fait le Canada et que ce document vieux de 113 ans a soudé ensemble quatre colonies arriérées le long du Saint-Laurent et dans les Maritimes. Nombreux sont ceux qui prétendent que notre pays s'est formé grâce à la détermination du chemin de fer du Canadien Pacifique, de la Banque de Montréal et de ce qui était à l'époque connu sous le nom de parti libéral-conservateur, puisqu'en effet Sir John A. MacDonald dirigeait un parti qui portait ce nom.

Il est étrange de voir comme la roue tourne, comme l'histoire se déroule sans que rien ne change, lorsque nous écoutons les arguments avancés par ces deux groupes à la Chambre et que nous constatons qu'ils disent en fait la même chose. Cela nous préoccupe. A mon avis, lorsque le pays s'est formé, la principale force du pays était la Banque de Montréal, le Canadien Pacifique et l'arme politique qu'ils possédaient à la Chambre des communes, mais je pense également que le pays s'est développé sans qu'on se soucie des intérêts de la plupart des Canadiens.

Cela s'est fait non sans problèmes sociaux et dans un esprit égoïste et intéressé tendant à profiter des autres au lieu de construire le pays à un rythme auquel les habitants pouvaient en bénéficier. Il y a eu à l'époque de très graves problèmes dus à la concentration des sociétés, à l'enchevêtrement des conseils d'administration et au contrôle économique et politique du pays par un petit groupe de gens que l'on appelait la clique des vieux copains. D'autres ont déjà dit avant moi que c'est encore la même clique de vieux copains qui dirige le pays. Il est temps que cela change.